

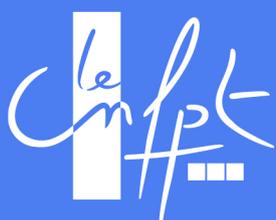
Catégorie

A

*Bilan*  
*du concours*  
*d'ingénieur*  
*en chef territorial*

---

**SESSION 2024**





# BILAN DU CONCOURS D'INGENIEUR EN CHEF TERRITORIAL SESSION 2024

## SOMMAIRE

|   |       |
|---|-------|
| OBSERVATIONS GÉNÉRALES.....   | - 2 - |
| I. COMPOSITION DU JURY .....  | 3     |
| II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES .....   | 4     |
| III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES .....  | 7     |
| IV. RAPPORT GENERAL DE LA PRESIDENTE DU JURY .....                                      | 8     |
| V. SUJETS DES EPREUVES ECRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES<br>..... | 14    |
| VI. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES.....                           | 22    |
| VII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES.....                                | 26    |
| I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS.....   | 27    |
| II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS.....                                 | 27    |
| III. PROFIL DES CANDIDATS .....   | 28    |
| IV. NOTES AUX EPREUVES .....  | 36    |

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours d'ingénieur en chef territorial, session 2024, a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 17 janvier 2024.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

| Concours externe | Concours interne |
|------------------|------------------|
| 24               | 16               |

## CALENDRIER

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| <b>Inscriptions</b>     | du 8 avril au 13 mai 2024  |
| <b>Epreuves écrites</b> | du 10 au 12 septembre 2024 |

*Ces épreuves se sont déroulées dans les centres d'écrits situés à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.*

|                        |  |
|------------------------|--|
| <b>Admissibilité</b>   | 17 octobre 2024  |
| <b>Epreuves orales</b> | <u>Concours externe</u><br>du 18 au 21 novembre 2024<br><u>Concours interne</u><br>du 25 au 28 novembre 2024 |

*Ces épreuves ont eu lieu à Paris*

|                                     |                 |
|-------------------------------------|-----------------|
| <b>Admission</b>                    | 4 décembre 2024 |
| <b>Entrée en scolarité à l'INET</b> | Avril 2025      |

## **I. COMPOSITION DU JURY**

|   |
|---|
| <b>Présidente</b>   |
| Marion PLAINE<br>Ingénieure en chef territoriale, directrice générale adjointe Administration, logistique, équipements<br>Communauté d'agglomération du Cotentin (50) |
| <b>Suppléant</b>  |
| David LEBOURG<br>Ingénieur en chef territorial, directeur général des services techniques<br>Commune de Tours (37)  |
| <b>Collège des élus locaux</b>  |
| Benoît CYPRIANI<br>Adjoint au maire et conseiller communautaire<br>Commune et Métropole de Besançon (25)  |
| Valentin RABOT<br>Vice-président<br>Eurométropole de Strasbourg et Maire d'Achenheim (67)   |
| Didier VULLIERME<br>Conseiller métropolitain<br>Métropole de Lyon (69)  |
| <b>Collège des fonctionnaires territoriaux</b>  |
| Olivier ASTORGUE<br>Ingénieur en chef territorial, directeur général adjoint réseaux et proximité<br>Communauté urbaine Creusot-Montceau (71)                         |
| David LEBOURG<br>Ingénieur en chef territorial, directeur général des services techniques<br>Commune de Tours (37)  |
| Marion PLAINE<br>Ingénieure en chef territoriale, directrice générale adjointe Administration, logistique, équipements<br>Communauté d'agglomération du Cotentin (50) |
| <b>Collège des personnalités qualifiées</b>   |
| Roselyne FORESTIER<br>Cheffe du service « Politiques territoriales » de l'ADEME (49)  |
| Manuelle SERFATI<br>Ingénieure en chef territoriale, adjointe au Chef du Service Patrimoine et Logistique<br>Ville de Paris (75)                                      |
| Dominique VIALETES<br>Psychologue (34)  |

## II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Les sujets étaient communs aux deux voies d'accès externe et interne

| Note de synthèse et de propositions visant à faire l'analyse d'un dossier remis au candidat portant sur un sujet technique à choisir parmi cinq options, au moment de son inscription |   |   |
|---|---|---|
| <b>Ingénierie environnementale</b>  | <b>Patrick MADEC</b><br>Ingénieur en chef territorial, directeur énergies au syndicat départemental Hérault Energies                        | <b>Olivier MASSAT</b><br>Ingénieur en chef territorial, directeur de la direction Patrimoine végétal et biodiversité à Tours Métropole Val de Loire |
| <b>Constructions publiques, gestion immobilière, énergie</b>  | <b>Emmanuel CHARIL</b><br>Administrateur territorial, directeur général des services au Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire | <b>Vincent COGNEE</b><br>Ingénieur en chef territorial, directeur adjoint de la direction de la construction à l'Eurométropole de Strasbourg        |
| <b>Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme</b>   | <b>Axel LECOMTE</b><br>Ingénieur en chef territorial, directeur de l'habitat et du renouvellement urbain à la Plaine Commune                | <b>Joseph SALAMON</b><br>Ingénieur en chef territorial, directeur du développement et de la stratégie au Conseil départemental des Hauts-de-Seine   |
| <b>Réseaux techniques urbains et infrastructures routières</b>  | <b>Camel MAHDJOUR</b><br>Ingénieur en chef territorial, directeur des infrastructures au Conseil départemental de la Gironde                | <b>Katell TREGO</b><br>Ingénieure en chef territoriale, directrice adjointe voirie Bassin sud à la Métropole Aix Marseille Provence                 |
| <b>Systemes d'information et de communication</b>   | <b>Arnaud ASCENSI</b><br>Ingénieur en chef territorial, directeur veille et prospective économiques à Angers Loire Développement            | <b>Benoît DEHAIS</b><br>Ingénieur en chef territorial, directeur de l'information et du numérique à la Région Occitanie                             |

## Composition portant sur une question de la société contemporaine

### **Elisabeth BILDSTEIN**

Ingénieure en chef territoriale, directrice générale des services du Syndicat mixte Territoire d'Énergie Alsace

### **Patrick BRENNER**

Administrateur territorial à la région d'Ile-de-France et expert auprès de la Commission européenne

### **Anne COLLIN**

Administratrice territoriale, directrice générale adjointe des ressources et de l'enseignement au Conseil départemental de la Mayenne

### **Ludovic FAGAUT**

Vice-président Emploi, insertion et action sociale au Conseil départemental du Doubs

### **Sandrine GALLAIS**

Formatrice à Caen

### **François LANGLOIS**

Administrateur général, ancien directeur des services de la ville de Grenoble

### **Marc MOUTOUSSAMY**

Conservateur territorial de bibliothèques, chef du réseau de lecture publique à la Communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale et à la ville de Quimper

### **Marion PLAINE**

Ingénieure en chef territoriale, directrice générale adjointe administration, logistique et équipements à la Communauté d'agglomération du Cotentin

### **Isabelle RINDZUNSKI**

Conservatrice territoriale de bibliothèques à la direction des affaires culturelles de la ville de Paris

**Note de synthèse et de propositions ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse d'un dossier portant sur une conduite de projet et soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale**

**Jacques HENRI-ROBERT**

Administrateur de l'Institut des hautes études sur la justice (Ecole nationale de la magistrature)

**Alain LE BRIS**

Administrateur territorial, premier conseiller à la Chambre régionale des comptes d'Occitanie

**Laurence MARIN**

Ingénieure en chef territoriale, directrice générale adjointe Pôle espace public et mobilités durables à Limoges Métropole

**Jean-Baptiste MALINGRE**

Administrateur territorial, secrétaire général OPH de l'Eurométropole de Strasbourg

**Véronique MATHIAS**

Ingénieure en chef territoriale, directrice adjointe à Quimper communauté

**Benoît NAGEL**

Ingénieur en chef territorial, directeur général des services de la ville de Garges-lès-Gonesse

**Jean-François PONS**

Administrateur territorial, directeur général des services au Conseil départemental de la Haute-Marne

**Valentin RABOT**

Vice-président à l'Eurométropole de Strasbourg et Maire d'Achenheim

**Sylvie TAIN**

Ingénieure en chef territoriale, directrice générale des services techniques à l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine

### III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

|                      |  |   |
|----------------------|--|---|
| <b>Anglais</b>       | <b>Brigitte BARRY</b><br>Maître de conférences,<br>enseignante chercheuse à<br>l'université de Nanterre La Défense | <b>Cécile BIRKS-RAISSEIX</b><br>Maître de conférences, université<br>de Nanterre La Défense   |
| <b>Allemand</b>      | <b>Eva LACROIX</b><br>Maître de conférences à<br>l'université de la Sorbonne                                       | <b>Margarete STURM-FOUCAULT</b><br>Maître de conférences et chargée<br>de mission au Pôle égalité des<br>chances et diversité à l'Institut<br>d'études politiques de Paris<br>(en retraite) |
| <b>Espagnol</b>      | <b>Myrna INSUA</b><br>Professeure certifiée d'espagnol, et<br>chargée de cours à l'Université<br>Paris Est Créteil | <b>Paula KLEIN</b><br>Professeure agrégée et ATER à<br>l'université de Paris Est Créteil  |
| <b>Arabe moderne</b> | <b>Claude CAMILLY</b><br>Traducteur - interprète   | <b>Mimoun NOURI</b><br>Maître de conférences à<br>l'université Paris VIII et Sciences<br>Po Paris (en retraite)   |

## **IV. RAPPORT GENERAL DE LA PRESIDENTE DU JURY**

### **Remerciements**

Je remercie tout d'abord le CNFPT de m'avoir proposé, quelques années après avoir été moi-même lauréate de ce même concours, de présider le jury 2024 d'ingénieur et ingénieure en chef territoriaux et m'avoir ainsi permis de vivre cette expérience passionnante.

J'ai eu la chance de présider un jury très attaché à l'approche collective, et dont l'engagement, la bonne humeur, la créativité et l'exigence ont illuminé le travail qui a été le nôtre. Un grand merci à eux, et particulièrement à David Lebourg qui a été mon suppléant durant ces quelques semaines.

Je remercie bien évidemment la direction des concours du CNFPT pour son organisation pointue, sa gentillesse et son investissement constant, et tous les intervenants et intervenantes qu'elle a mobilisés pour nous aider à préparer les épreuves orales.

Enfin je remercie bien évidemment l'ensemble des personnes qui ont contribué à la préparation et la tenue de ce concours, qui nécessite la coordination de fonctions nombreuses et diverses, et les candidats et candidates qui ont eu le courage de se présenter à ce concours exigeant et qui nous ont fait vivre des moments intenses.

### **Composition et rôle du jury**

Le jury, paritaire, regroupait neuf personnes aux profils et aux parcours bien différents, ce qui a constitué une véritable richesse tant dans le déroulement des épreuves que pour les échanges en marge du concours lui-même. Nous avons été très complémentaires et je remercie encore chacune et chacun des membres pour le respect mutuel et l'écoute qui ont marqué nos échanges.

Pour la première fois, le jury comptait deux membres ayant bénéficié de la formation INET de 12 mois à l'issue du concours. Cette disposition, ainsi que le retour effectué par une ancienne élève ingénieure en chef lors de la préparation, ont permis à l'ensemble du jury de mieux mesurer le rôle de transformation joué par ce moment très particulier dans une carrière qu'est la formation d'élève et de prendre en compte cette dimension au moment des épreuves orales. Il me semble utile de la pérenniser.

Notre jury a été animé par la conscience de sa responsabilité vis à vis de la fonction publique territoriale et des candidats et candidates.

Dans sa diversité, le jury s'est aisément retrouvé autour de valeurs communes et d'une conception exigeante du rôle du cadre dirigeant, qui ont guidé nos questions et nos jugements.

### **Remarques générales sur les épreuves écrites**

Ayant eu l'opportunité d'être correctrice sur l'une des épreuves, et à la lumière des commentaires faits par les autres correcteurs et correctrices, je souhaite faire un bref retour aux candidats et candidates sur les épreuves écrites, en complément du détail apporté plus loin.

Les épreuves écrites permettent à la fois d'estimer les connaissances, les qualités rédactionnelles, la capacité de recul, de synthèse et d'analyse. Toutes ces dimensions sont prises en compte par les correcteurs, et il est vivement conseillé aux candidats et candidates de s'y exercer. Trop de copies sont peu problématisées et manquent du recul attendu, certaines sont mêmes très plates ou très superficielles.

Le faible niveau de français de certaines copies a constitué une surprise, ainsi qu'un manque visible de pratique de l'exercice de dissertation. Il est donc également vivement conseillé aux

candidats et candidates qui n'ont pas l'habitude de rédiger à l'écrit en français de s'y exercer, et de s'adjoindre l'aide d'une personne implacable sur les règles de syntaxe et d'orthographe.

Les meilleures candidates et les meilleurs candidats ont su apporter connaissances, exemples, et analyse, le tout sous une forme impeccable.

### **Remarques générales sur l'épreuve orale individuelle**

La structuration de cette épreuve est très intéressante et nous est apparue pertinente.

La mise en situation collective permet au jury d'identifier pour chaque candidat et candidate un vivier de questions, qui lui permettront de confirmer ou d'infirmier une première perception de la candidate ou du candidat.

L'entretien avec le jury, préparé par le jury à l'aide du dossier, est le moment majeur de l'épreuve.

Enfin l'analyse de la mise en situation collective permet de revenir sur les points identifiés initialement, mais aussi de mettre en perspective certains éléments de l'entretien.

Le jury a constaté que la très grande majorité des candidats et candidates, internes comme externes, avaient bénéficié d'une préparation au concours. Le jury salue l'investissement des structures qui se sont mobilisées pour accompagner les candidats et candidates, mais souhaite rappeler que les épreuves orales individuelles s'appuient sur la personnalité et le caractère unique de chaque candidat et candidate, ce que les préparations nous ont paru parfois gommer. Le jury a souvent dû aller chercher au-delà de réponses assez convenues pour trouver l'expression de véritables points de vue ou de connaissances particulières.

### **Le dossier et la présentation**

De manière générale, les parcours et âges des candidats et candidates admissibles sont variés, ce qui constitue une richesse pour la fonction publique territoriale comme pour le jury.

Le jury a noté la présence de vrais externes parmi les candidats et candidates, a constaté l'arrivée de jeunes candidats et candidates issus de l'école polytechnique, et la confirmation de la forte représentation des écoles d'agronomie. On ne peut que se féliciter de constater l'attractivité du concours pour des jeunes candidats souvent brillants.

A l'inverse, les candidats et candidates internes ne nous ont pas semblé représentatifs de l'important vivier de talents présent dans les collectivités quels que soient les domaines d'expertise. Nous nous sommes interrogés sur ce décalage entre les constats faits au quotidien dans nos collectivités et celui effectué lors du concours. Il nous semble que les potentiels candidats et candidates peuvent avoir le sentiment que la balance bénéfice/contrainte du concours est défavorable, ce qui souligne un manque de communication sur l'importance et l'intérêt de la formation à l'INET. Si nous devons formuler une troisième recommandation au CNFPT, ce serait de réfléchir au moyen d'aller davantage au contact des collègues les plus brillants afin de les sensibiliser à ce que cela leur apporterait.

Pour les externes comme pour les internes, la présentation permet aux candidats et candidates d'apporter au jury des éléments complémentaires au dossier remis, qui permettent souvent de mieux saisir la personnalité du candidat et ce qui l'anime.

Globalement les candidats semblent préparés à cet exercice et l'ont la plupart du temps maîtrisée. La plupart des candidats annoncent un projet ou des préoccupations axées sur la transition écologique, ce qui semble à la fois logique et convenu.

La majorité des candidats et candidates a respecté le temps imparti, et le jury a fait le choix de pénaliser les dépassements. De même, la majorité des candidats et candidates a su réaliser une

présentation claire, bien construite, qui aborde à la fois le parcours de la personne et ses réalisations. C'est souvent la projection professionnelle qui a moins clairement été évoquée, ou de manière plus désincarnée. Ce n'est en effet pas toujours simple d'autant que la formation à l'INET peut faire bouger les lignes ; conscient de cela, le jury s'est attaché à permettre aux candidats et candidates d'exposer l'évolution personnelle qui les avait amenés au passage du concours, ce qui a permis tout autant, voire plus, de comprendre la manière dont les candidats et candidates se projetaient dans l'avenir après une réussite au concours.

Certains candidats et candidates ont semblé au jury très modestes dans leurs prétentions au vu de leur parcours et de leur prestation ; le jury a cherché à les challenger et à identifier où se situaient leurs freins, afin d'estimer dans quelle mesure la formation à l'INET permettrait de les lever. Le cas typique est celui de candidats et candidates, même internes, se projetant uniquement dans des postes d'adjoints de direction. Le jury a eu besoin d'aller creuser les raisons de cette projection et la relier au cheminement personnel des candidats et candidates.

Le jury a également toujours cherché à vérifier si la façade présentée par les candidats et candidates lors de leur présentation avait une assise. Quelques candidats et candidates ont avancé des éléments lors de leur présentation (compétences dans un domaine particulier, appétence pour un sujet précis, projection sur un type de poste donné) sans être en mesure de les soutenir lors de l'entretien avec le jury.

Les meilleurs candidats et candidates ont fait une présentation claire et organisée, maîtrisée en termes de temps, qui apportait un éclairage complémentaire au dossier et qui permettait au jury de comprendre le cheminement du candidat.

### **L'entretien avec le jury**

Lorsque les présentations ont été trop succinctes ou trop peu significatives, le jury a utilisé les premières questions pour approfondir la présentation. Cela a souvent permis un éclairage bienvenu.

Durant l'épreuve d'entretien, le jury s'est efforcé d'aborder un panel large de questions, intégrant quelques mises en situation généralement axées sur les ressources humaines, la relation aux élus ou aux autres services, la déontologie. Nous avons également veillé collectivement à ne pas mettre les candidats et candidates en difficulté lorsque nous les sentions trop fragilisés par nos questions.

Une partie des candidats et candidates a eu des réponses décalées par rapport aux attentes, avec notamment un manque patent de connaissances sur l'environnement territorial, et plus largement un manque de curiosité, une difficulté à sortir de leur quotidien, que le jury a estimé problématique. Les ingénieures et ingénieurs en chef exercent au sein d'un système territorial qui demande, particulièrement au haut niveau, d'être capables de s'intéresser aux activités de la collectivité de manière large, et de décroquer et d'innover en particulier. Il est conseillé aux candidats et candidates externes, mais également internes, de creuser leurs connaissances autour des strates de collectivités qu'ils annoncent viser, et aux internes de s'intéresser à leur propre collectivité dans tous ses domaines d'intervention.

Quelques candidats ont désarçonné le jury par leur absence de connaissances territoriales. Il n'est pas concevable de s'inscrire à ce concours sans une indispensable base minimale de culture territoriale.

Le jury a systématiquement sanctionné les réponses inadaptées en termes de déontologie et de position éthique. Ce type de réponse nous est apparu particulièrement problématique pour les internes qui devraient déjà maîtriser ces sujets au vu de leur pratique quotidienne. Il est vivement conseillé aux candidats et candidates de travailler ce domaine et les principaux risques pénaux encourus au sein des collectivités.

A quelques exceptions près, les enjeux et activités des services ressources et même les jeux d'acteurs internes apparaissent mal maîtrisés par les candidats et candidates, ce qui les pénalise dans leur analyse des questions posées.

Les meilleurs candidats et candidates ont su maîtriser leur expression, y compris en se positionnant de manière argumentée, se sont montrés authentiques dans leurs réponses, sont restés attentifs aux retours du jury, ont exposé des connaissances cohérentes avec leur projet et leur domaine d'expertise annoncé, ont répondu de manière adéquate aux problématiques déontologiques, et ont montré une curiosité ou une ampleur de connaissances cohérentes avec les attendus d'un ou une ingénieur-e en chef.

### **L'analyse de l'épreuve collective**

L'épreuve collective est particulièrement intéressante à observer pour le jury.

Il est à noter que le court temps laissé au jury juste après l'épreuve collective a toujours été suffisant pour dégager une vision consensuelle de la dynamique collective du groupe et des sujets à creuser lors de l'analyse. Ainsi cette épreuve nous est apparue très pertinente et utile.

Globalement les candidats et candidates semblent préparés à cette épreuve, notamment à l'enjeu de gestion du temps qui a toujours été pris par l'un ou l'une des candidats et candidates présents, et ont intégré des fondamentaux du travail collectif.

Deux erreurs ont été régulièrement commises malgré le temps de « calage » initial proposé aux groupes :

- certains groupes ont réalisé une analyse des éléments du sujet trop superficielle et n'ont pas pris le temps de relire le sujet par la suite, ou trop tard dans l'exercice, pour s'apercevoir qu'ils avaient oublié un pan de la problématique.
- certains groupes ou candidats n'ont pas ou mal analysé les rôles distribués et leur impact sur le management de la réunion.

La majorité des groupes a réussi à aboutir à des propositions cohérentes avec les sujets et dans le temps imparti. Le jury a constaté un engagement des candidats et candidates dans l'épreuve, avec la volonté de trouver des solutions pertinentes, d'être concret dans l'approche et la plupart du temps un grand respect mutuel entre les candidats et candidates.

Nous avons cependant trop souvent regretté (et cela a fait partie des questions les plus posées lors des échanges avec les candidats) que les élus et les organisations syndicales soient peu intégrés aux réflexions des groupes ou de manière souvent superficielle. De même, les groupes emploient tous le terme de « benchmark » sans nécessairement l'intégrer concrètement à leur démarche. Enfin la plupart des groupes souhaitent mettre en place de manière presque automatique des comités de pilotage / comités techniques, souvent sans justifier l'intérêt de cette « comitologie » ou même parfois sans préciser les membres de ces comités.

Il est conseillé aux candidats et candidates de bien identifier les acteurs concernés par le sujet ainsi que les rôles autour de la table, pour s'organiser de manière pertinente.

En termes de dynamique collective, des cas de figure très divers ont été constatés. Le jury a apprécié de voir certains groupes développer une dynamique constructive et équilibrée entre les membres, ce qui a d'ailleurs systématiquement abouti à la résolution de la problématique posée. A l'inverse, d'autres groupes se sont avérés déséquilibrés en termes de prises de parole ou d'apport.

Le jury a également constaté lors de cet exercice de rares comportements problématiques, sur lequel il est systématiquement revenu avec les membres du groupe concerné lors de l'analyse de l'épreuve.

Le jury s'est attaché à démarrer l'épreuve d'analyse par une question ouverte permettant au candidat de faire part de sa perception des choses. Le jury est ensuite revenu sur les différents points saillants lors de la prestation collective afin de vérifier si le candidat les avait bien identifiés et la manière dont il les analysait.

Certains candidats et certaines candidates ont agréablement surpris le jury par leur capacité d'adaptation et de réflexion à partir de questions qui les ont parfois bousculés, ou par la finesse de leur positionnement.

A l'inverse, quelques rares candidats et candidates se sont tenus dans une posture très fermée, avec une grande difficulté à exprimer une ouverture à la critique ou à un point de vue extérieur, voire dans deux cas une certaine hostilité vis-à-vis du jury et de ses questions. Ces attitudes sont bien entendu à bannir, l'enjeu de l'exercice étant d'estimer la capacité de recul, d'analyse et de remise en question du candidat... ainsi que son savoir-être en groupe et en situation de tension.

Le jury a apprécié les candidats et candidates capables de prendre position de manière juste sur la prestation des autres candidats. Il nous est apparu essentiel que les futures ingénieures et ingénieurs en chef soient capables de prendre du recul face à un « esprit de corps », d'autant qu'une grande partie des candidats semblaient se connaître, et qu'ils privilégient la lucidité à la connivence. Certains candidats et candidates ont particulièrement satisfait le jury sur ce point, en sachant allier bienveillance et justesse de l'analyse. D'autres candidats et candidates ont à l'inverse défendu jusqu'au bout des comportements pourtant pénalisants pour le groupe.

Le jury a ainsi été particulièrement sensible aux candidats et candidates qui ont su lire entre les lignes du jeu d'acteur, l'analyser et s'analyser. Les groupes ont parfois été le théâtre de comportements liés aux rapports de genre ou aux rapports d'âge, très clairs pour les observateurs mais rarement évidents au premier abord pour les candidats et candidates. Lors de l'épreuve d'analyse, de nombreux candidats et candidates concernés ont rapidement identifié ce sujet, avec pour la plupart une analyse pertinente, pour quelques autres des réactions de défense.

Il est vivement conseillé aux candidats et candidates d'intégrer à leur préparation une réflexion sur la responsabilité des cadres dirigeants et sur leur propre positionnement vis-à-vis des questions de discrimination et d'inégalité au travail d'une part et vis-à-vis de la critique et de la remise en question d'autre part.

Les meilleurs candidats et candidates dans cet exercice se sont attachés à analyser sans détour et sans fausse pudeur la manière dont le groupe et chacun de ses membres a abordé la situation, en sachant identifier les jeux d'acteurs, tant théoriques (attendus au vu des fonctions) que réels, se sont montrés authentiques et ouverts dans l'échange avec le jury y compris en utilisant de manière constructive les perches qu'il tendait, et ont conservé une bonne lucidité quant aux résultats de l'exercice, ses réussites et ses manques.

## **Conclusion**

Ce concours a reflété nos préoccupations et notre perception de ce que les cadres dirigeants de la territoriale doivent pouvoir porter et incarner :

- un haut niveau de compétences avec une analyse et une réflexion de qualité, ouverte et transversale, qui s'autorise à aller au-delà de son expertise et des chemins déjà tracés,
- une prise de recul qui permette de discerner les enjeux derrière les choix de politiques publiques, les projets et les jeux d'acteurs et de les aborder dans leur complexité,

- des positionnements clairs sans négliger pour autant la nuance et une vraie capacité de pédagogie, de dialogue et de remise en question,
- une recherche d'exemplarité en matière de déontologie et la contribution active au refus des logiques de domination et de reproduction des inégalités,
- une motivation forte et étroitement liée à la volonté d'agir pour l'intérêt général et le service public.

Les candidates et candidats que nous avons retenus à l'issue du concours 2024 possèdent ou ont tout le potentiel pour développer ces qualités. Nous sommes impatients de suivre la poursuite de leur carrière et nous leur souhaitons une belle année de formation.

Nous adressons également à l'ensemble des personnes intéressées par ce concours tous nos encouragements à tenter l'aventure. La formation qui suit le concours est une période intense et transformatrice et ouvre un large champ de perspectives au plus haut niveau de la fonction publique territoriale.

**Marion PLAINE**

## **V. SUJETS<sup>(1)</sup> DES EPREUVES ECRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES**

Les sujets étaient communs aux deux voies d'accès, externe et interne.

### **1) Note de synthèse et de propositions visant à faire l'analyse d'un dossier remis au candidat portant sur un sujet technique à choisir parmi cinq options, au moment de son inscription**

*Les attendus de cette épreuve étant les mêmes quelle que soit l'option choisie, il est conseillé aux futurs candidats de lire les commentaires de toutes les options : cela pourra probablement vous aider.*

#### **Ingénierie environnementale**

##### *Préservation des sols vivants*

Le sujet était intéressant et tout à fait en adéquation avec l'actualité. Il s'inscrivait pleinement dans les nouveaux enjeux d'aménagement des villes face au réchauffement climatique, dans les objectifs de transversalité entre services et dans l'évolution des pratiques et des usages des espaces publics.

Plusieurs notes n'ont traité que partiellement les documents du dossier. Les rendus ont été assez inégaux et beaucoup n'ont pas suffisamment approfondi la partie propositions. Certains plans, correctement structurés, parfois originaux, facilitaient la lecture et regroupaient les idées de manière cohérente. D'autres étaient moins bien structurés avec des titres insuffisamment travaillés.

Souvent les deux notes, synthèse et propositions, sont fusionnées en une seule ce qui a pour conséquence d'appauvrir les plans et la force de démonstration.

Un rappel de la commande et quelques éléments de contexte de la métropole sont souvent absents en introduction.

Pour les propositions, dans plusieurs copies, il a manqué une réponse précise à la commande en détaillant des solutions adaptées aux attentes. Les aspects de gouvernance et le mode de projet ont en revanche souvent été développés.

Nombreux sont ceux qui ne sont pas parvenus à faire des propositions concrètes : elles manquent d'ancrage au sein du fonctionnement d'une collectivité de la taille d'une métropole. Les candidats sont passés à côté de propositions visant l'amélioration de transversalité entre les différentes directions ce qui était pourtant un élément essentiel et attendu.

Conseil principal à l'attention des futurs candidats : adopter un cycle de travail régulier, initié le plus en amont possible des dates d'épreuves, avec une lecture de revues spécialisées liées à la thématique « métier » et la fonction publique territoriale ainsi qu'à l'étude d'articles de culture générale.

Penser également à rédiger des fiches de synthèse thématiques et, si possible, collaborer avec d'autres préparateurs.

Il est aussi important de réaliser des épreuves écrites blanches de manière récurrente afin de maîtriser le temps et de s'appuyer sur une méthodologie fiable.

<sup>(1)</sup> Les sujets des épreuves sont à votre disposition sur le site internet du CNFPT ainsi que les meilleures copies.

Au moment de l'épreuve :

Faire deux notes bien distinctes et éviter de les fusionner ;

Pour la note de synthèse, bien s'imprégner du sujet et le problématiser en l'ancrant sur le territoire avec des éléments contextuels ainsi que le rappel de la commande ;

Il y a souvent plusieurs angles d'attaque possible mais l'angle d'attaque est le fil conducteur et doit être clairement visible dès l'introduction ;

Pour la partie propositions, l'originalité des propositions organisées dans un plan clair est un atout pour se démarquer des autres candidats ;

Enfin, soyez vigilant quant à la syntaxe, la grammaire et l'orthographe : trop de copies comportent de nombreuses fautes.

### **Constructions publiques, gestion immobilière, énergie**

*Maîtrise d'ouvrage d'un projet urbain de distribution de chaleur et structuration d'une filière locale bois-énergie*

Le niveau était assez faible, davantage en interne qu'en externe. Peu sont parvenus à aller au bout du sujet. Les fautes d'orthographe et de grammaire sont trop présentes pour un concours de ce niveau.

Il peut être judicieux de se projeter dans le contexte professionnel pour émettre une note afin d'éviter de passer à côté des attendus.

### **Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme**

*Crise du logement en zone tendue : interrogation de la gouvernance de la politique locale de l'habitat pour déployer de nouvelles actions améliorant la situation*

Très bon sujet de niveau ingénieur en chef territorial dont l'objectif était de proposer un sujet d'actualité à multiples enjeux urbains, sociaux, environnementaux, politiques..., et qui soit inscrit dans le cadre d'une politique publique tout en y impliquant une dimension forte de conduite du changement dans l'univers des collectivités territoriales regroupées en interco.

Le niveau est relativement correct bien qu'un peu plus juste en externe. Les candidats en externe n'ont pas tous perçu les enjeux du sujet : ceux qui y sont parvenus, ont fait des propositions intéressantes dans le cadre d'un raisonnement construit.

Les candidats en interne ont su mobiliser le dossier documentaire. La différence s'est faite par leur capacité à organiser leurs idées et à articuler leurs raisonnements. La prise de hauteur de quelques-uns leur ont permis de se démarquer en s'inscrivant bien dans la logique attendue d'aide à la décision ce qui est propre à cet exercice.

Les introductions sont souvent trop longues et confuses. L'objet de l'introduction n'est pas de rentrer dans le contenu du sujet mais de bien en poser les enjeux et les contours en mettant en exergue la manière proposée de le traiter.

Ne pas négliger non plus la construction du plan qui déterminera l'articulation d'un raisonnement de manière logique en mobilisant bien les informations fournies dans le dossier documentaire et ses connaissances personnelles, le cas échéant.

Garder à l'esprit également que ces deux notes doivent constituer un outil d'aide à la décision pour les instances de gouvernance de la collectivité.

Dernier élément : changer son échelle de réflexion et de posture. Un ingénieur en chef territorial n'est un ingénieur territorial.

Travailler la partie propositions qui doit avoir un niveau prospectif stratégique et managérial de niveau ingénieur en chef territorial.

## **Réseaux techniques urbains et infrastructures routières**

### *Mise en œuvre d'une politique de design actif dans l'espace public*

L'ordre des documents a sans doute influencé certaines copies qui n'ont pas suffisamment traité l'aspect mobilité active (notamment au quotidien). On s'aperçoit que, malgré l'actualité Jeux Olympiques, d'ailleurs rarement citée comme élément d'accompagnement dans la communication, le concept de design actif a donné lieu à quelques contresens, soit avec le concept d'urbanisme tactique, soit avec le concept de design de politiques publiques. Les candidats sont restés très généraux et abstraits.

On obtient donc beaucoup de copies moyennes voire décevantes sur le traitement du sujet que cela soit pour la partie synthèse ou la partie propositions. Les documents du dossier ont été insuffisamment utilisés et les candidats ont montré une prise de hauteur insuffisante pour de futurs cadres A+.

Voici des conseils aux futurs candidats :

Poser en quelques lignes le sujet et la définition afin d'éviter contresens, amalgames ou confusions.

Cerner les différentes dimensions et aspects du sujet via les documents fournis.

Eviter les listes ou juxtapositions d'exemples sans les expliquer ni les raccrocher au sujet : il faut que le propos serve à la progression de la copie et de la réflexion.

Eviter de soumettre des propositions qui soient trop théoriques ou abstraites.

S'inspirer du contexte donné dans le sujet pour faire des propositions pertinentes.

Être vigilants à l'orthographe et à la syntaxe ainsi qu'à la lisibilité de l'écriture.

## **Systèmes d'information et de communication**

*L'IA au service du dialogue social avec les agents et de l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers*

Niveau global assez moyen tant sur le fond que sur la forme. La qualité de rédaction était assez faible que cela soit le contenu rédactionnel, l'orthographe ou la grammaire / conjugaison.

Sur le fond, peu ont semblé avoir préalablement investigué le sujet de l'IA tant sur ses aspects juridiques, techniques ou simplement d'usages. Ce qui paraît étonnant vu l'actualité que représente ce sujet et les fortes attentes qu'expriment les décideurs en la matière : pour de futurs ingénieurs en chef territoriaux, pilotant une DSI, ne pas s'être intéressés à ce sujet est assez surprenant.

Il est conseillé de s'exercer plus régulièrement à la production de note de synthèse en privilégiant une rédaction manuscrite : beaucoup de copies étaient difficiles à lire.

Pour bien préparer cette épreuve, il peut être judicieux de se constituer une veille technologique, usages et juridiques sur toutes les actualités du domaine IT surtout lorsque l'on choisit cette option.

## 2) Composition portant sur une question de la société contemporaine

*« Un homme est fait pour être mobile. Tout le malheur vient de l'immobilité ».  
Citation de Jacques Brel (1929-1978).  
Cette citation illustre-t-elle les questions liées aux mobilités aujourd'hui ?*

Le sujet était à la portée de tous en étant accessible et facile d'ouverture tant sur le champ historique que celui des mobilités au pluriel pour l'homme. Il laissait aussi la possibilité à tout candidat d'argumenter. L'expertise de chacun pouvait ainsi être mise à profit mais très peu ont su faire valoir des connaissances précises et étayées.

La polysémie du mot mobilité invitait le candidat à explorer de nombreuses disciplines : histoire, sociologie, sciences, géographie etc... Le sujet invitait également à une réflexion à plusieurs échelles (de l'échelle globale à l'échelle locale) et pouvait permettre aux aspirants hauts fonctionnaires territoriaux de s'interroger sur la capacité d'action des pouvoirs publics.

Les candidats ont mal lu le sujet, omettant le S à mobilité, si bien que leur approche fut abordée par un seul prisme, en l'occurrence, par la notion de déplacement, ce qui réduit le sujet dans son ouverture possible. Le S supposait d'évoquer d'autres formes de mobilité comme la mobilité professionnelle, sociale, géographique, par exemple migration de population.

Il fallait au minimum bien définir les termes en introduction et annoncer le périmètre d'études avant de se lancer dans les seuls déplacements sans même souvent s'interroger sur l'immobilité (peu, finalement, ont répondu à la question du bonheur ou du malheur né de l'immobilité).

L'ensemble est globalement assez moyen voire plutôt décevant de la part de futurs ingénieurs en chef territoriaux qui doivent avoir une ouverture d'esprit et une vision dépassant le seul champ technique.

Certaines copies ne présentent pas une maîtrise satisfaisante des attendus de l'épreuve : beaucoup de candidats n'ont pas réussi à structurer leurs pensées dans un plan convaincant. Certains ne savent pas analyser un énoncé ni ne maîtrisent la méthodologie avec une introduction, un questionnement des termes du sujet, une problématisation et une annonce du plan.

Globalement, on constate un niveau de culture générale assez faible avec très peu de copies dotées de références (ce qui ne permet pas d'apprécier l'ouverture d'esprit du candidat) tant littéraires, artistiques, scientifiques ou encore juridiques qui dénoteraient une curiosité sur le monde contemporain, que territoriales ce qui apporterait un plus dans la maîtrise du sujet et du futur cadre d'emplois.

Lorsque des lois sont évoquées, leurs dates sont souvent méconnues. On peut notamment s'étonner, s'agissant du concours d'ingénieur en chef territorial, de l'absence, presque totale, de références scientifiques (à l'exception des travaux du GIEC cités dans presque toutes les copies). Dès lors, les rares copies qui présentent quelques références parviennent à se démarquer significativement.

Certains ont cherché à traiter le sujet dans une perspective historique. Rares sont ceux, néanmoins, qui ont traité cette mise en perspective de manière satisfaisante : beaucoup ont survolé les différentes périodes, passant de la préhistoire à nos jours en quelques lignes ou en mélangeant les périodes historiques.

Sur le fond, le principal écueil rencontré a porté sur l'assimilation de la notion de mobilité à celle de transport. Beaucoup de candidats ont ainsi longuement disserté sur la voiture individuelle, l'avion ou encore le vélo et les politiques portées par les collectivités en la

matière, s'éloignant parfois très significativement du cœur du sujet. On constate des travaux avec des erreurs d'orthographe, de grammaire et de syntaxe majeures, ce qui, à ce niveau de concours, pénalisent les candidats ; elles nuisent considérablement à la compréhension et in fine à l'appréciation de la copie.

Les meilleures copies sont celles qui ont su interroger le sujet et ne se sont pas limitées à une seule compréhension de la mobilité et ont affirmé, de manière argumentée, une thèse avec des points de vue contradictoires.

Il est indispensable, avant de se présenter à l'épreuve, de prendre connaissance des attendus de l'épreuve et les respecter. La méthodologie de la rédaction devrait être maîtrisée, tout du moins connue, en particulier la construction avec une introduction, un questionnement du sujet, une problématisation et une annonce de plan, un développement structuré en parties, une rédaction argumentée avec exemples et références. Cette épreuve requiert des compétences en organisation, structuration de la pensée sans oublier la rédaction. Il convient également de s'exercer à la rédaction en temps limité pour pouvoir être en capacité de développer une argumentation qui soit structurée, lisible et compréhensible.

Rappelons que l'épreuve permet de tester la capacité à démontrer et à convaincre d'une thèse par l'argumentation, la mise en perspective et l'analyse de points de vue contradictoires : les pétitions de principe, les arguments d'autorité ou les affirmations péremptoires présentées comme des évidences sont donc à proscrire.

Il est conseillé de :

Premièrement, prendre le temps d'analyser chacun des termes du sujet. Ce temps d'analyse permet à la fois d'éviter les hors sujets et d'appréhender l'ensemble des enjeux liés au sujet. Un examen attentif des liens entre le thème principal du sujet et les différentes disciplines académiques comme l'histoire, la géographie, la philosophie, la sociologie, la littérature peut aider à appréhender sa richesse. En l'espèce, le sujet ne portait pas sur les transports mais bien sur la mobilité.

Deuxièmement, prendre le temps de réfléchir à la structuration de sa copie et ne pas commencer la rédaction de ces développements sans avoir finalisé celle-ci : une bonne structuration permet d'embrasser tous les aspects du sujet tout en évitant les redondances. Par ailleurs, vos titres doivent avoir du sens et être suffisamment précis pour annoncer le contenu de la partie. Une partie doit être structurée en deux ou trois sous-parties. Au-delà, votre plan doit être pensé car il est de nature à empêcher une progression fluide de votre démonstration. L'introduction doit être particulièrement soignée en définissant et en problématisant le sujet, en annonçant le plan et la conclusion (synthèse et ouverture) qui est à rédiger le plus tôt possible pour éviter le piège du manque de temps à la fin de l'épreuve.

Troisièmement, valoriser sa culture générale : une copie sera d'autant plus intéressante à lire qu'elle comportera de nombreuses références à la littérature, au cinéma, à la peinture, aux religions etc. Ces références et illustrations permettent de donner du poids à votre propos. Elles révèlent également votre niveau de culture générale. Les références juridiques doivent être soignées : il importe de connaître précisément la date d'adoption des grands textes nationaux et internationaux.

Quatrièmement, appréhender le sujet dans sa dimension historique : une mise en perspective historique est indispensable pour comprendre les enjeux du sujet. Ainsi ce dernier sur la mobilité ne date pas du développement de la voiture individuelle.

### **3) Note de synthèse et de propositions ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse d'un dossier portant sur une conduite de projet et soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale**

#### *Les enjeux de l'attractivité de l'emploi public local*

Le thème du sujet proposé (attractivité de l'emploi public au sein de collectivités locales) constituait un dossier d'actualité, dans la mesure où les collectivités locales et leurs groupements cherchent à développer leur marque employeur pour attirer et fidéliser les agents. Il était intéressant et permettait à chaque candidat, y compris ceux qui ne sont pas encore en collectivité, d'avoir une appréhension du sujet et de faire des propositions. De plus, le choix des articles était bien orienté car peu ont fait un hors sujet. Toutefois, une grande partie des candidats s'est plus centré sur l'attractivité et la qualité de vie au travail pour les agents en place que sur les enjeux de recrutement et de cohérence des politiques d'emplois avec des partenaires extérieurs.

Les copies corrigées sont d'un niveau hétérogène, avec une compréhension souvent incomplète du sujet, entraînant des développements parfois non pertinents ou hors sujet, et des parties propositions ne répondant pas aux attendus de l'épreuve. Certaines copies laissaient envisager un bon niveau mais le manque de temps a eu pour conséquence de bâcler la seconde partie.

Les candidats ont rencontré des difficultés à analyser et traiter les éléments clés du dossier, notamment le rapport de synthèse de l'OCDE et les atouts des métiers de la fonction publique territoriale ; d'autres ont montré une maîtrise très inégale de la notion d'attractivité. Enfin, les rendus de l'épreuve traduisent un niveau plutôt faible en RH pour une partie des candidats. De plus, il est indiqué la structure dans laquelle le candidat doit se projeter : les compétences de l'agglomération n'ont que peu été rappelées en lien avec les propositions.

Une difficulté récurrente est de parvenir à se conformer à cette épreuve hybride qui consiste à travailler une note en deux parties (synthèse puis propositions). Les copies situées entre 8 et 10 traduisent d'un niveau très moyen et une compréhension perfectible des attendus de cette épreuve. En effet, ces dernières manquent souvent de précision, comportent de longs passages très descriptifs et les propositions formulées sont classiques et manquent d'opérationnalité.

L'épreuve reste globalement peu maîtrisée, et lorsque c'est le cas, la réponse demeure très moyenne : difficulté à synthétiser le dossier d'appui alors que la réponse à la mise en situation prend le plus souvent la forme d'un catalogue d'actions non priorisées, déconnectées de toute temporalité, sans aucune approche des risques ou à minima des conditions de mise en œuvre.

Le soin apporté à la présentation formelle de la copie doit également être renforcé. En effet, quelques candidats ont de réelles difficultés à rendre leur écriture lisible, et certaines copies traduisent un manque de maîtrise du temps de l'épreuve : phrases qui se bousculent, écriture irrégulière, mots oubliés.

Il est, pour certaines copies, inquiétant de voir un nombre aussi important de fautes d'orthographe (ajouté à l'oubli des points sur les i et l'oubli très régulier des accents qui ne facilitent pas la lecture) ou l'usage d'un vocabulaire inadapté. Pour de nombreuses copies, il s'agit d'un élément impactant.

Heureusement quelques copies se détachent du lot en montrant une maîtrise de la méthode projet et une bonne compréhension des enjeux. Les copies ayant eu les meilleures notes sont celles alliant une bonne reprise des documents en les organisant de façon à rendre la seconde partie évidente et fluide, tout en évitant les redites entre les deux parties.

Il est recommandé de mieux prendre en compte les attendus de l'épreuve en matière de positionnement et de contenus de la partie propositions, laquelle ne doit pas se limiter à une restitution unique et sans relief des éléments présentés dans le dossier à synthétiser, mais bien valoriser leur maîtrise des échelons territoriaux, des répartitions de compétence et d'une culture générale sur les principales politiques publiques.

Nombreux sont ceux qui font un résumé, plus ou moins réussi, des textes proposés, sans mise en relation ou mise en perspective par rapport au sujet. Alors que cette épreuve doit faire appel à une préparation spécifique. En effet, il est demandé de l'organisation, de la méthode et de la rigueur, le tout dans une durée contrainte. Cette épreuve repose donc sur une bonne compréhension générale du dossier, une exploitation et une hiérarchisation des documents fournis, le tout s'appuyant sur une problématique claire et argumentée.

Il est également nécessaire de mieux maîtriser le temps imparti : beaucoup trop de candidats se font surprendre par le temps et les copies ne sont pas terminées ce qui est rédhibitoire.

Quand on vise à occuper des fonctions en direction générale en devenant ingénieur en chef territorial, il est important de maîtriser le mode projet. Enfin, les candidats ne doivent pas oublier qu'ils seront amenés à travailler en collectivité et par conséquent, ne pas omettre le triptyque élus – agents - administrés.

Voici quelques conseils :

Lire et relire les éléments essentiels du dossier ;

Travailler la présentation du sujet en soulignant en particulier les enjeux de la thématique ;

Bâtir une réponse à la mise en situation cohérente par rapport à la commande précisée dans l'énoncé ;

Structurer les propositions autour d'objectifs à atteindre ou d'axes d'intervention à préciser, sans oublier de se mettre en situation, la fonction occupée doit pouvoir s'exprimer dans la conduite de projet ;

Donner de véritables éclairages sur les conditions et moyens à réunir pour la mise en œuvre et la réussite de ses propositions ;

Attacher plus d'importance aux qualités rédactionnelles et à la lisibilité de son écriture et veiller au respect de l'orthographe et des règles de grammaire ;

Approfondir la culture territoriale.

## VI. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES

### 1) Concours externe

#### Mise en situation professionnelle collective

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>Contexte</b>           | Dans le cadre de l'élargissement du réseau de transports et des travaux de voirie engagés, la ville est confrontée aux plaintes des commerçants qui constatent une baisse drastique de la fréquentation du centre-ville. Les habitants de la ville et des communes périphériques se plaignent également de ne plus pouvoir circuler en voiture pour accéder au cœur de ville. |
| <b>Problématique</b>      | Le Maire, président de l'intercommunalité, vous demande de réfléchir à des stratégies pédagogiques, culturelles, événementielles, pour un retour de la fréquentation du centre-ville.   |
| <b>Fonctions occupées</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Directrice ou directeur des transports (interco.)</li><li>- Directrice ou directeur de la communication (ville)</li><li>- Directrice ou directeur de la culture (ville)</li><li>- Directrice ou directeur développement économique (interco.)</li></ul>   |

|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>Contexte</b>           | La Ville sera ville d'arrivée du Tour de France 2025, pour la première fois depuis la création de l'épreuve. Les élus de la collectivité souhaitent, dans un contexte de tension budgétaire que cet évènement soit l'occasion de diffuser la meilleure image de leur ville en France et à l'international. Pour cela les services mutualisés ville/agglo sont mobilisés. |
| <b>Problématique</b>      | La Maire, qui ne préside pas l'agglomération et qui a fait de la sécurité urbaine son cheval de bataille, souhaite que cet évènement soit le déclencheur d'un regain d'attractivité touristique, résidentiel voire économique pour sa ville. Il est demandé d'identifier les axes prioritaires et les 2-3 actions opérationnelles pour atteindre cet objectif.           |
| <b>Fonctions occupées</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Directrice ou directeur de la communication et du marketing territorial</li><li>- Directrice ou directeur des finances</li><li>- Directrice ou directeur du cadre de vie</li><li>- Directrice ou directeur de la tranquillité publique</li></ul>   |

Anglais :

« Plastic waste will surpass marine life by 2050 », *The Nation (Thailand)*, 6 octobre 2024

« We need to tackle the growing threat of mis- and dis-information about climate change and health », *The British Medical Journal*, 9 octobre 2024

« Sports on the verge of evolution: what's changing daily », *Business Post (Nigeria)*, 14 décembre 2023

« Royal Academy of Engineering president Jim McDonald: this is how we power a greener future », *The Guardian*, 24 septembre 2024

Allemand :

« Gutverdiener, ihr müsst mehr zahlen », *Die Zeit*, 7 octobre 2024

Espagnol :

« En 2025 debido a la digitalización, 85 millones de empleos quedarán obsoletos », *RRHHDigital*, publicado el 26 de octubre de 2021

« “Una sola Tierra” : 5 de junio día Mundial del Medioambiente », <https://www.un.org/es/observances/environment-day>

« Los hogares españoles necesitan mejorar en eficiencia », *El Mundo*, 16 octobre 2024

« El 40% de los jóvenes cree que la crisis ecológica se está exagerando, según una encuesta », *El País*, 25 janvier 2024

Arabe moderne :

العالم

**تحذير أممي... أكثر من مليار شخص في العالم يعانون الفقر «الحاد»**

نُشر: 17-07:09 أكتوبر 2024 م . 14 ربيع الثاني 1446 هـ

الأمم المتحدة الولايات المتحدة: «الشرق الأوسط»

## 2) Concours interne

### Mise en situation professionnelle collective

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>Contexte</b>           | Une zone anciennement occupée par des maraîchers, proche du centre-ville est située dans une ville centre d'une communauté urbaine. La ville en a obtenu au fil des ans la maîtrise foncière. La municipalité voudrait y construire un éco-quartier.                        |
| <b>Problématique</b>      | Les riverains y sont opposés ainsi que les utilisateurs « sauvages » des terrains qui y font leur jardin depuis des décennies et qui ont déclaré ce terrain ZAD (zone à défendre). La majorité municipale ne souhaite pas aller à l'affrontement, ni renoncer à son projet. |
| <b>Fonctions occupées</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- DGS</li><li>- DGST</li><li>- DGA proximité et démocratie participative</li><li>- DGA aménagement et urbanisme</li></ul>   |

|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>Contexte</b>           | Une Métropole de 7000 agents constate l'aggravation de son absentéisme et de la mobilité interne et externe. Les statistiques se sont encore aggravées après la période du Covid. L'exécutif s'interroge sur les raisons de cette évolution et souhaite faire le point sur les conditions de travail, le management et plus généralement la Qualité de Vie au Travail (QVT). |
| <b>Problématique</b>      | La présidente de la métropole vous demande de faire des propositions de méthodologie de contenu et de mise en œuvre d'un baromètre social avec une vigilance particulière pour capter les agents éloignés de la sphère administrative et du numérique.   |
| <b>Fonctions occupées</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- DGA ressources</li><li>- Directrice ou directeur des ressources humaines</li><li>- DGS</li><li>- DGST</li></ul>  |

Anglais :

« Families suffer sewage hell again after flooding. », *Birmingham Mail*, 15 octobre 2024

« The online world was meant to be an open system but has become dominated by huge corporations. If we are to revive it, that must end. », *The Guardian*, 4 mai 2024

« How AI Companions Are Redefining Human Relationships In The Digital Age », *Forbes*, 18 juillet 2024

« King's College London part of €21 million PREDICTOM study to pioneer early detection of Alzheimer's Disease », *European Union News*, 18 novembre 2023

Allemand :

« Selbst Warren Buffett ist dafür », *Die Zeit*, 13 septembre 2024

Espagnol :

« La contaminación por nitratos del agua de consumo humano », *EIDiarioes*, 31 décembre 2022

## **VII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES**

*Les langues choisies par les candidats étaient :  
anglais, allemand, espagnol et arabe moderne*

Globalement, les candidats ont paru bien préparés à l'épreuve de langue et à son déroulé. Ils ont su proposer des traductions et des commentaires de bon niveau avec, pour quelques-uns, une bonne connaissance de l'actualité des territoires concernés par la langue choisie. Certains ont également démontré un bon investissement dans la discussion et sont parvenus à mettre en lien les thématiques des textes avec leurs propres expériences.

Toutefois, des candidats ont montré être peu accoutumés à la technique de la traduction. Tandis que d'autres ont visiblement passé trop de temps à préparer la traduction aux dépens de l'analyse du texte. D'ailleurs, la problématisation de sujets d'actualité s'est révélée très inégale et a mis en exergue un manque de culture générale chez certains.

Les examinateurs conseillent aux futurs candidats qui passeront cette épreuve de :

- ✓ S'entraîner à la traduction orale à partir d'une simple prise de notes (sans tout rédiger)
- ✓ S'entraîner à la lecture à voix haute (prononciation, intonation) de textes journalistiques de la langue choisie
- ✓ S'entraîner à problématiser un article de presse pour le présenter de manière structurée et être en mesure de développer des réponses organisées et étayées lors de la conversation avec le jury
- ✓ Conserver un maximum de temps au moment de la préparation pour résumer et problématiser le texte
- ✓ Approfondir et s'appropriier le vocabulaire, en particulier celui lié à l'ingénierie
- ✓ Lire la presse d'actualité de la langue choisie pour acquérir un minimum de connaissances
- ✓ Se montrer ouvert et prêt au dialogue même si le niveau linguistique reste à consolider
- ✓ Bien réviser la grammaire et la conjugaison
- ✓ Ne pas hésiter à faire appel à ses propres connaissances et expériences

## DONNÉES STATISTIQUES

### I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe ..... 24 postes  
 Concours interne ..... 16 postes

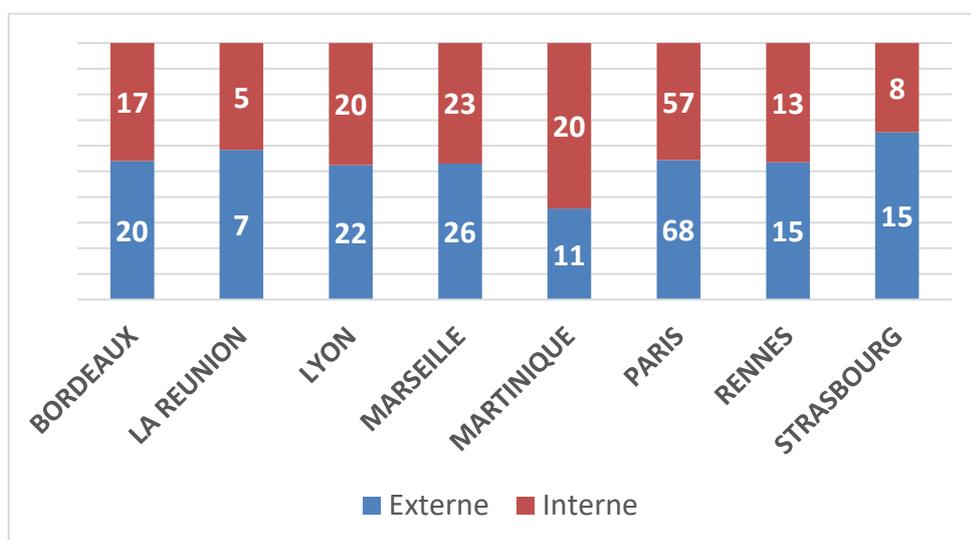
Soit un total de 40 postes

### II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS

#### *Candidats admis à concourir*

L'étude de la recevabilité des candidatures, qui sélectionne les candidats admis à concourir, a été effectuée avant l'épreuve d'admissibilité par le service des concours et examens professionnels.

|              |            |
|--------------|------------|
| BORDEAUX     | 37         |
| LA REUNION   | 12         |
| LYON         | 42         |
| MARSEILLE    | 49         |
| MARTINIQUE   | 31         |
| PARIS        | 125        |
| RENNES       | 28         |
| STRASBOURG   | 23         |
| <b>TOTAL</b> | <b>347</b> |



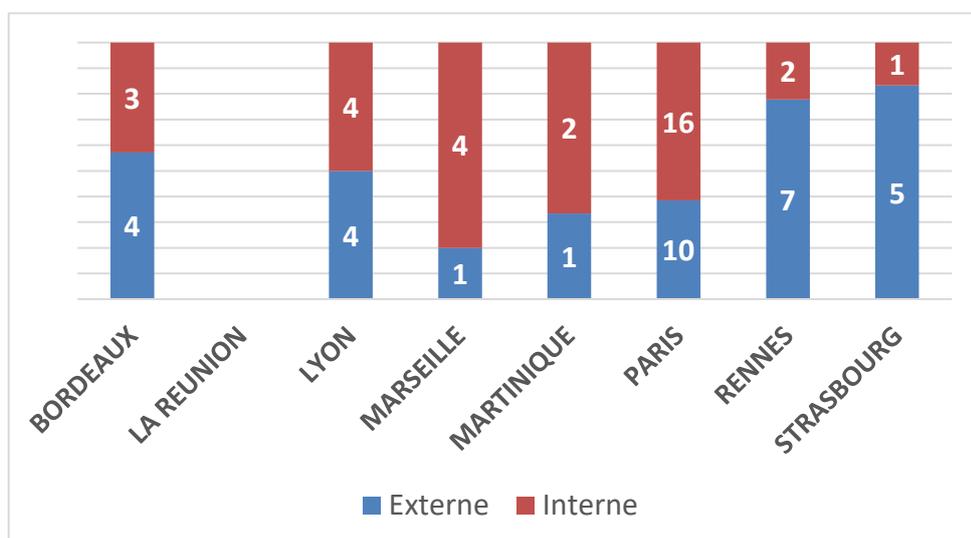
**Taux de présence pour la session 2024 : 58,2%**  
 (concours externe : 48,4% - concours interne : 69,3%)

#### Comparaison avec l'année précédente :

En 2023, le taux de présence était de 61,3% (externe : 50,3% - interne : 75%).

#### *Candidats admissibles*

|              |           |
|--------------|-----------|
| BORDEAUX     | 7         |
| LA REUNION   | 0         |
| LYON         | 8         |
| MARSEILLE    | 5         |
| MARTINIQUE   | 3         |
| PARIS        | 26        |
| RENNES       | 9         |
| STRASBOURG   | 6         |
| <b>TOTAL</b> | <b>64</b> |

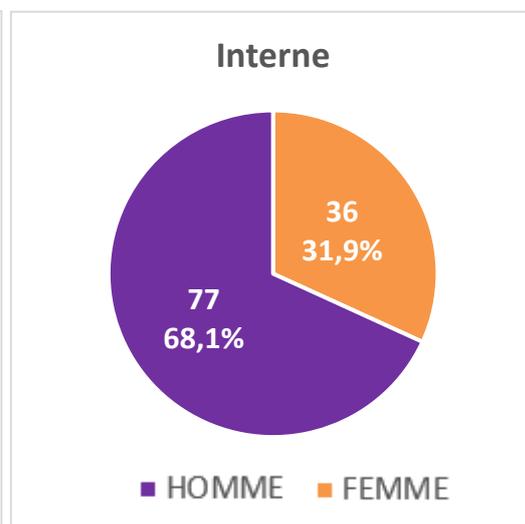
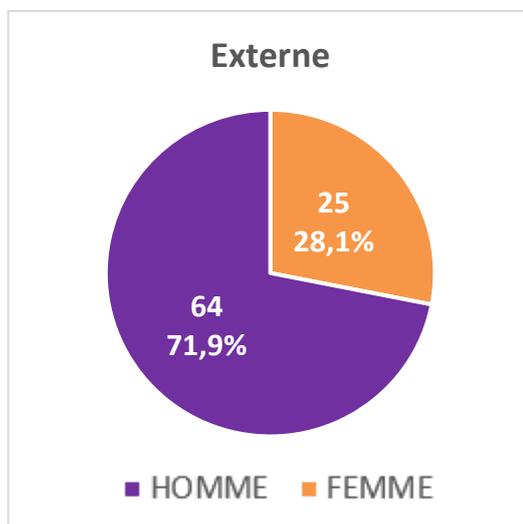


### III. PROFIL DES CANDIDATS

#### GENRE

##### *Candidats présents*

|              |            |
|--------------|------------|
| FEMME        | 61         |
| HOMME        | 141        |
| <b>TOTAL</b> | <b>202</b> |



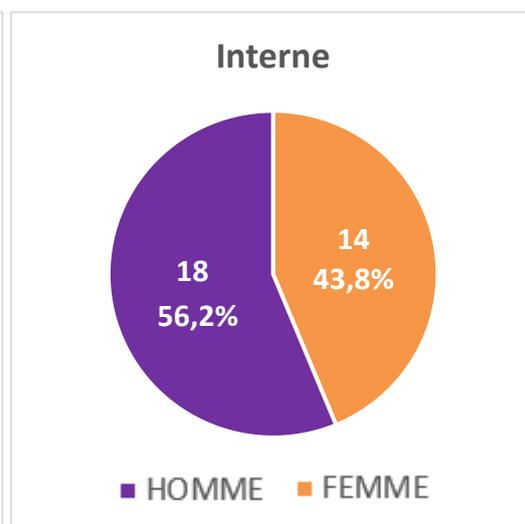
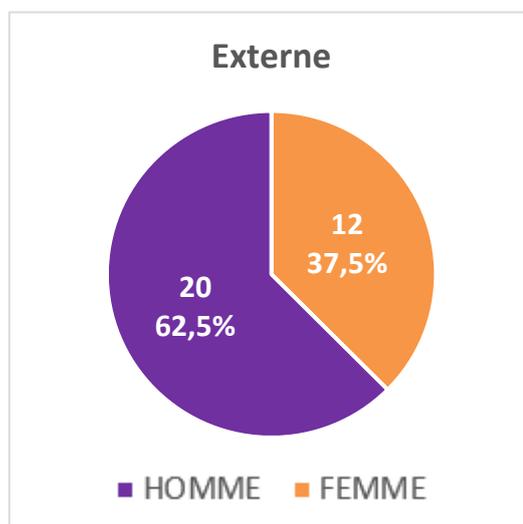
**Présents - session 2024 : 30,2% de femmes et 69,8% d'hommes**

##### *Comparaison avec l'année précédente :*

En 2023, les hommes étaient également plus nombreux à se présenter aux deux voies de concours d'ingénieur en chef territorial (65,2%).

##### *Candidats admissibles*

|              |           |
|--------------|-----------|
| FEMME        | 26        |
| HOMME        | 38        |
| <b>TOTAL</b> | <b>64</b> |



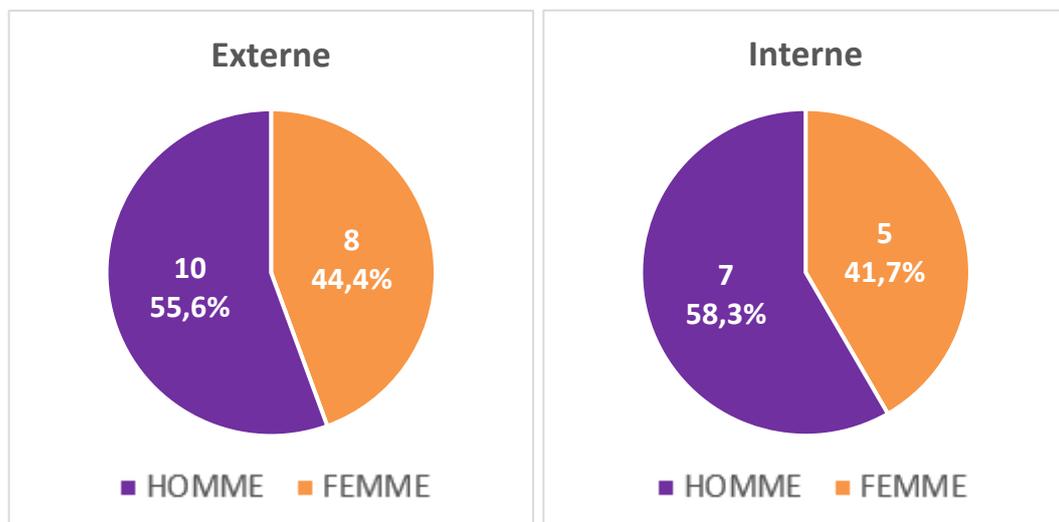
**Admissibles - session 2024 : 40,6% de femmes et 59,4% d'hommes**

##### *Comparaison avec l'année précédente :*

En 2023, les hommes admissibles étaient également plus nombreux que les femmes (55,2%).

## Lauréats

|       |    |
|-------|----|
| FEMME | 13 |
| HOMME | 17 |
| TOTAL | 30 |



### Lauréats - session 2024 : 43,3% de femmes et 56,7% d'hommes

#### Comparaison avec l'année précédente :

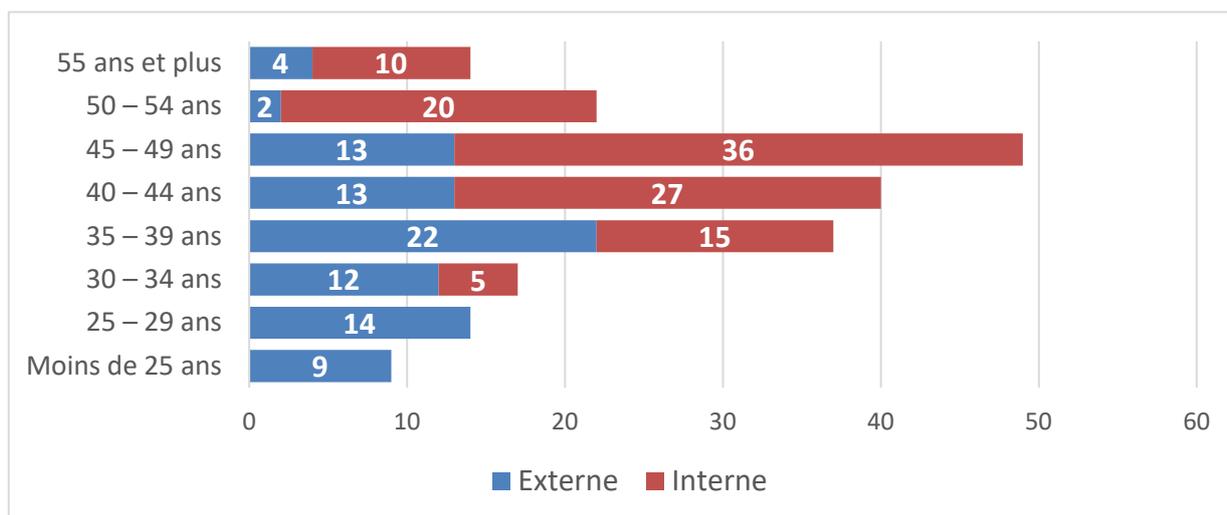
En 2023, les hommes lauréats étaient majoritaires en externe (61,1%) et les femmes étaient majoritaires en interne (53,8%).

## AGE

Le critère d'admission à concourir des candidats en externe étant le diplôme (diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI)), les candidats de moins de 40 ans sont les plus nombreux.

Le critère d'admission à concourir des candidats en interne étant l'ancienneté (7 ans de service public), les candidats, davantage expérimentés, ont en majorité plus de 40 ans.

### Candidats présents

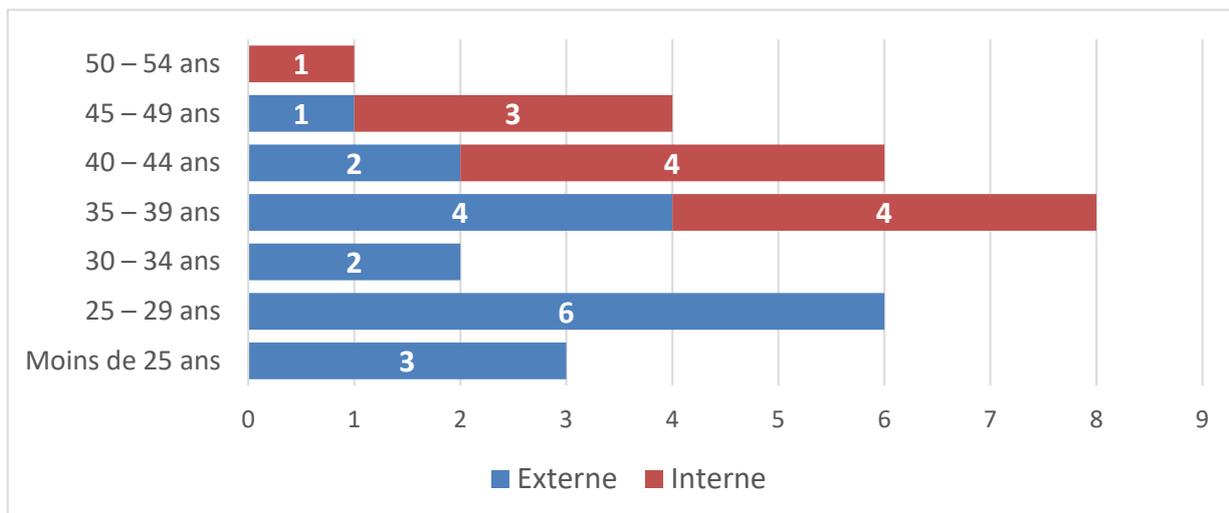


### Présents - session 2024

Concours externe : les candidats présents issus de la tranche d'âge 35-39 ans sont majoritaires (24,7%).

Concours interne : les candidats présents issus de la tranche d'âge 45-49 ans sont majoritaires (31,9%).

## Lauréats



### Lauréats - session 2024

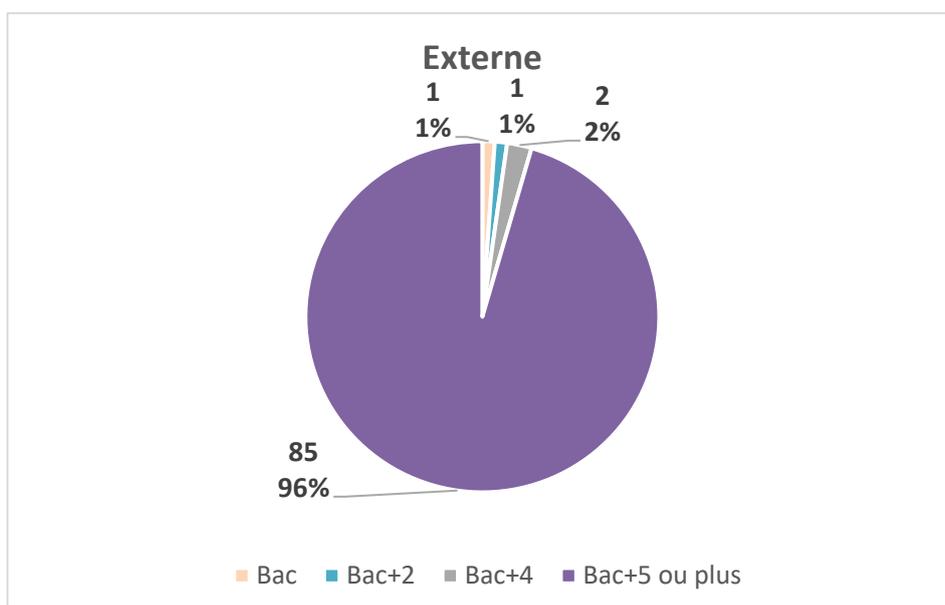
Concours externe : les lauréats issus de la tranche d'âge 25-29 ans sont majoritaires (33,3%).

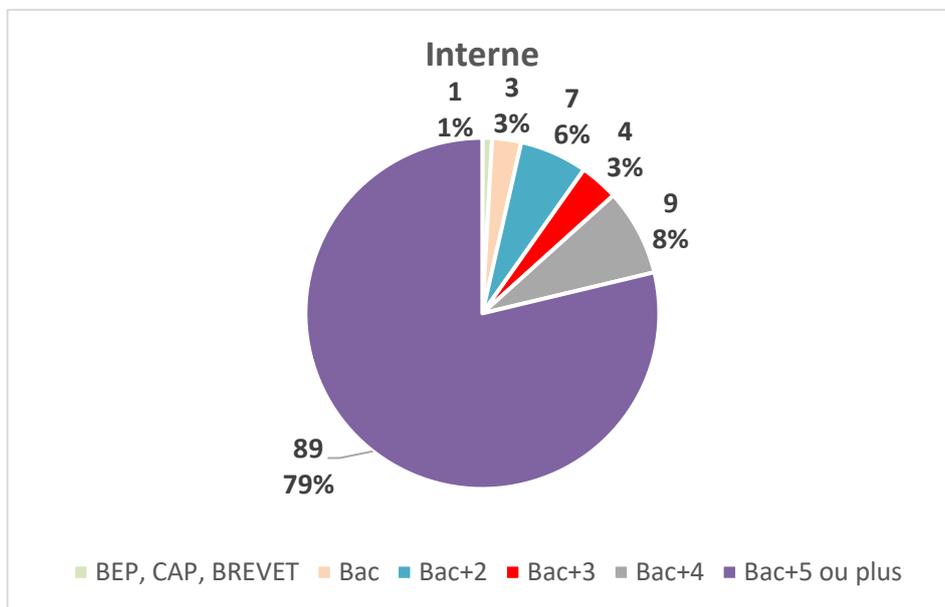
Concours interne : les lauréats issus des tranches d'âge 35-39 ans (33,3%) et 40-44 ans (33,3%) sont majoritaires.

## NIVEAU D'ETUDES

### Candidats présents

|                  |            |
|------------------|------------|
| BEP, CAP, BREVET | 1          |
| Bac              | 4          |
| Bac+2            | 8          |
| Bac+3            | 4          |
| Bac+4            | 11         |
| Bac+5 ou plus    | 174        |
| <b>TOTAL</b>     | <b>202</b> |





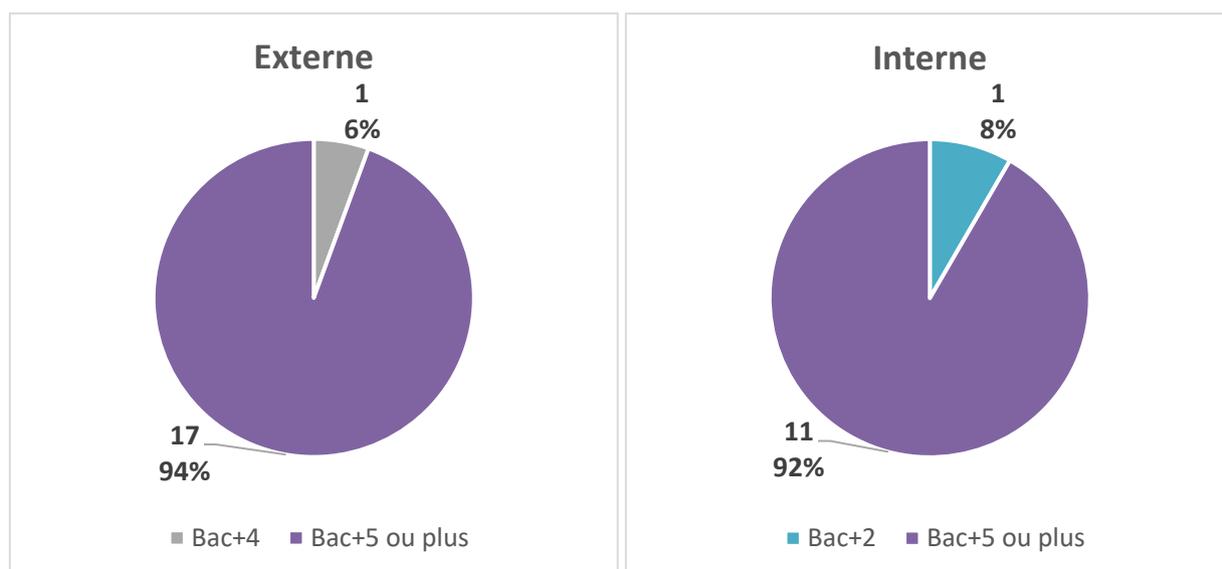
### 86,1% des candidats présents ont un diplôme Bac+5

Concours externe : sur les 89 externes, 71 candidats ont un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI), 2 candidats ont eu une décision favorable de commission d'équivalence des diplômes et 16 ont eu une dispense « mère/père de 3 enfants ou plus ».

Concours interne : bien que le critère d'éligibilité au concours interne soit l'ancienneté, les candidats à se présenter sont 78,8% à être diplômés Bac+5.

### Lauréats

|               |           |
|---------------|-----------|
| Bac+2         | 1         |
| Bac+4         | 1         |
| Bac+5 ou plus | 28        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>30</b> |



### 93,3% des lauréats diplômés Bac+5

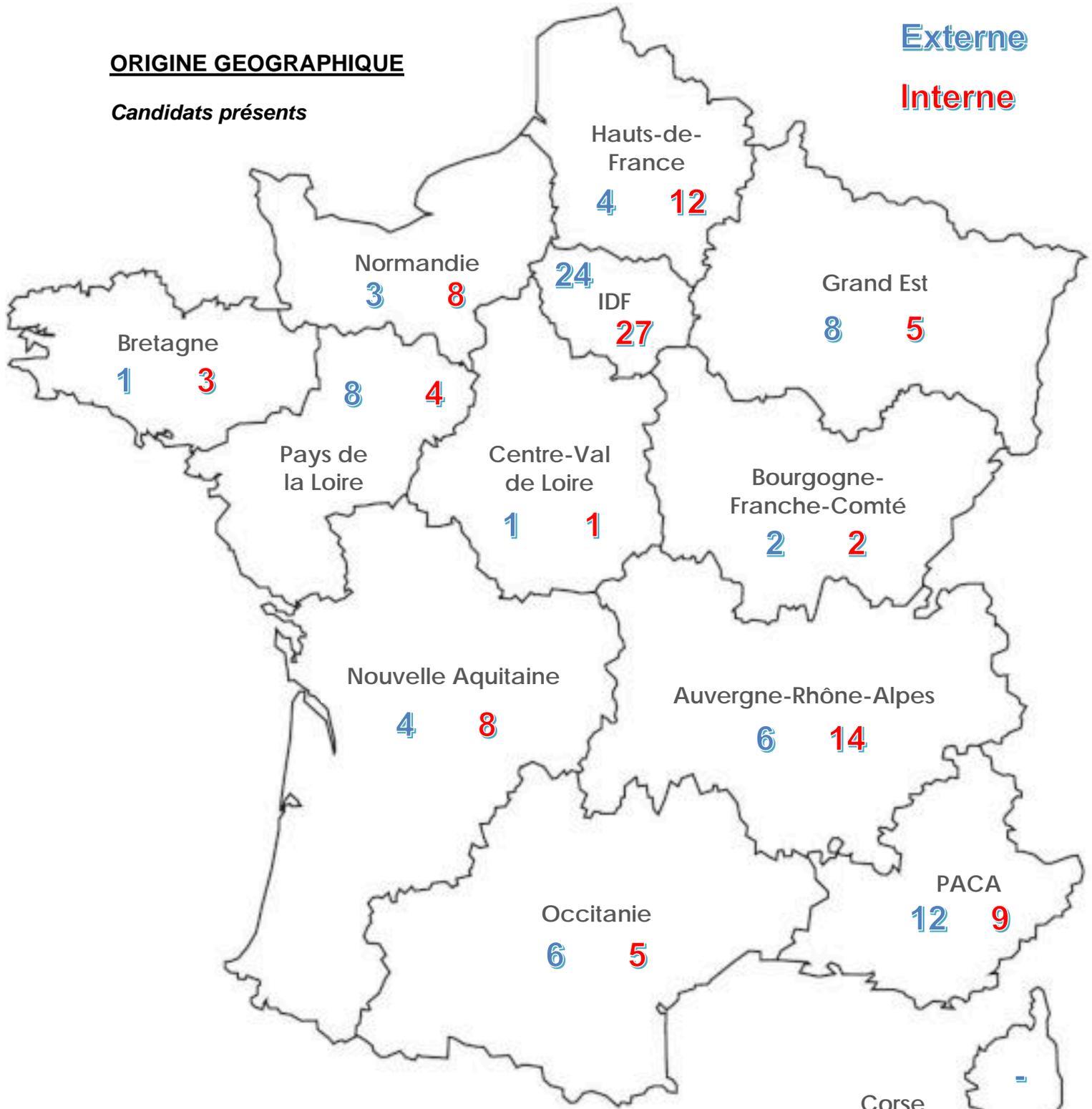
Concours externe : 15 lauréats ont un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI), 1 lauréat a eu une décision favorable de commission d'équivalence des diplômes et 2 lauréats ont eu une dispense « mère/père de 3 enfants ou plus ».

**ORIGINE GEOGRAPHIQUE**

*Candidats présents*

Externe

Interne



Guadeloupe

3 8

Martinique

2 4

Guyane

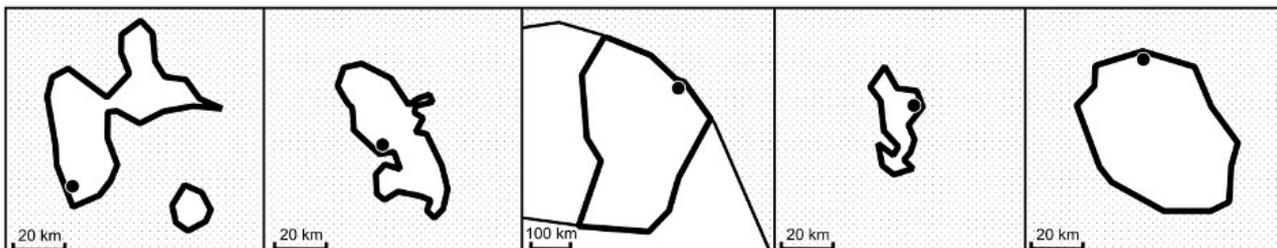
- -

Mayotte

3 1

La Réunion

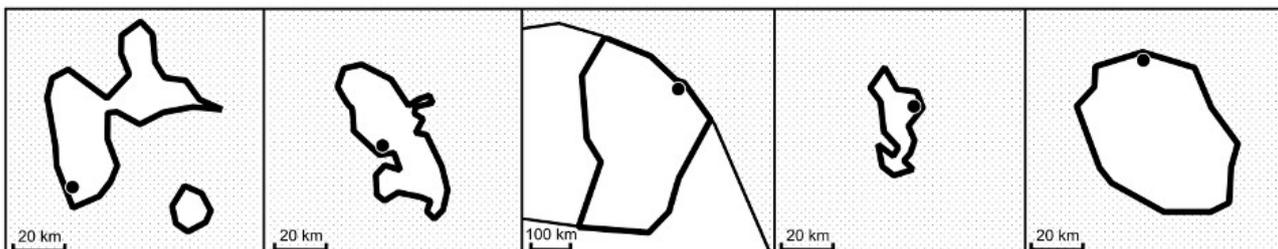
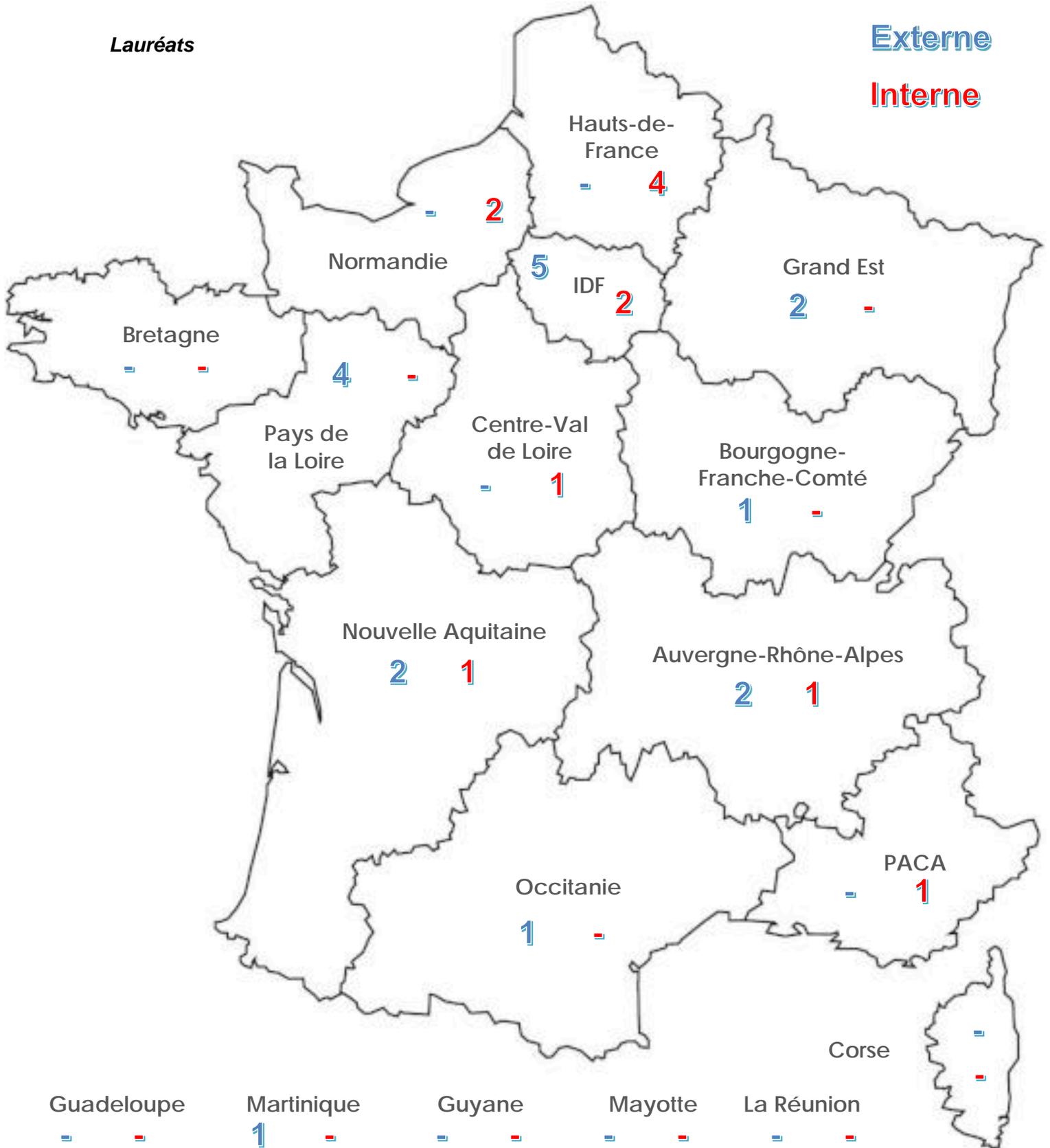
2 2



Lauréats

Externe

Interne



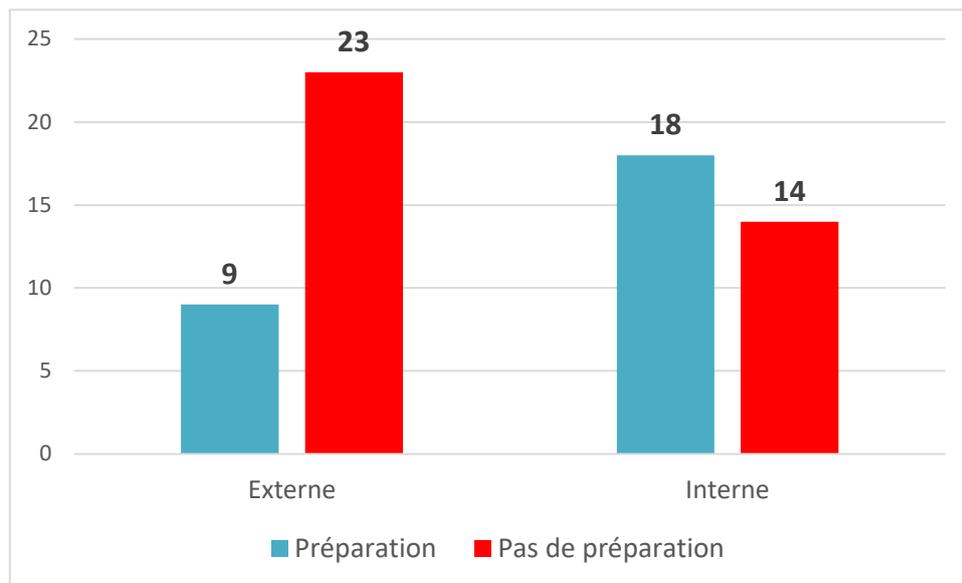
## PREPARATION SUIVIE

### **Admissibles**

42,2% des candidats admissibles au concours de 2024 ont suivi une préparation.

#### Focus sur les candidats admissibles au concours interne

56,3% des candidats en interne ont suivi une préparation au concours dont 16/18 au CNFPT (INSET de Dunkerque et INSET de Montpellier).

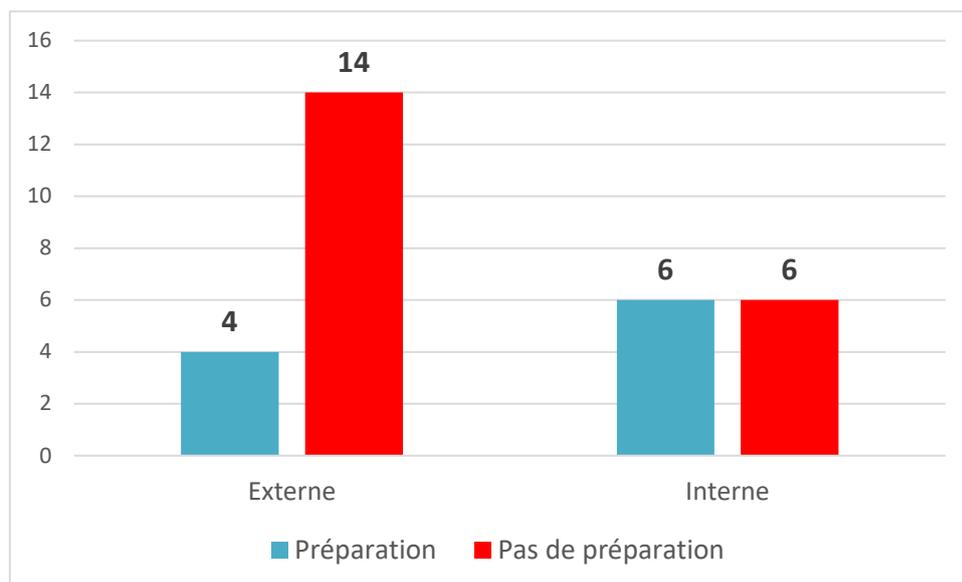


### **Lauréats**

33,3% des lauréats au concours de 2024 ont suivi une préparation.

#### Focus sur les lauréats du concours interne

50% des lauréats en interne ont suivi une préparation au concours dont 5/6 au CNFPT (INSET de Dunkerque et INSET de Montpellier).



## **STRUCTURES D'ORIGINE – GRADES OU FONCTIONS**

### ***Admissibles***

#### Concours externe :

68,8% des admissibles externes sont agents de la fonction publique territoriale. Parmi les autres admissibles externes, 3 sont agents de la fonction publique d'Etat, 3 viennent du secteur privé, 3 sont étudiants et 1 est sans emploi.

Parmi les 22 candidats issus de la FPT, 21 font partie du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (16 ingénieurs et 5 ingénieurs principaux) et 1 n'a pas précisé son grade. Parmi les 3 candidats issus de la FPE, 1 est attaché d'état et 2 n'ont pas précisé leur grade.

#### Concours interne :

96,9% des candidats admissibles au concours interne sont agents de la fonction publique territoriale. 1 candidat est agent de la fonction publique d'Etat.

93,5% des 31 candidats issus de la FPT font partie du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (9 ingénieurs et 20 ingénieurs principaux), 1 est attaché territorial et 1 attaché territorial hors classe. Le candidat issu de la FPE est professeur agrégé.

### ***Lauréats***

#### Concours externe :

12 lauréats sont fonctionnaires territoriaux, 2 sont fonctionnaires d'Etat, 3 sont étudiants et 1 vient du secteur privé.

9 lauréats sont ingénieurs territoriaux, 2 sont ingénieurs principaux territoriaux. 1 fonctionnaire territorial et 2 fonctionnaires d'Etat n'ont pas précisé leur grade.

#### Concours interne :

Les 12 lauréats sont fonctionnaires territoriaux.

4 lauréats sont ingénieurs territoriaux, 7 sont ingénieurs principaux territoriaux et 1 est attaché territorial hors classe.

#### **IV. NOTES AUX EPREUVES**

##### **Epreuves d'admissibilité**

##### **Répartition des candidats selon le choix de l'option à l'écrit (2<sup>ème</sup> épreuve)**

| Option  | Externe  |             |          | Interne  |             |          |
|---|----------|-------------|----------|----------|-------------|----------|
|   | Présents | Admissibles | Lauréats | Présents | Admissibles | Lauréats |
| Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme  | 16       | 8           | 5        | 31       | 12          | 6        |
| Constructions publiques, gestion immobilière, énergie   | 24       | 7           | 4        | 31       | 8           | 1        |
| Ingénierie environnementale                             | 26       | 10          | 6        | 24       | 6           | 4        |
| Réseaux techniques urbains et infrastructures routières | 12       | 5           | 2        | 14       | 2           | 1        |
| Systèmes d'information et de communication              | 11       | 2           | 1        | 11       | 4           |          |

##### **Notes obtenues par épreuves d'admissibilité**

1<sup>ère</sup> épreuve : Note de synthèse et de propositions soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale

|              | NOTE DE SYNTHESE              |          |                               |          |
|--------------|-------------------------------|----------|-------------------------------|----------|
|              | CONCOURS EXTERNE<br>(coef. 4) |          | CONCOURS INTERNE<br>(coef. 5) |          |
|              | Admissibles                   | Lauréats | Admissibles                   | Lauréats |
| Moyenne      | 11,85                         | 12,39    | 12,81                         | 13,46    |
| Note maximum | 15,50                         | 15,50    | 16                            | 16       |
| Note minimum | 8,75                          | 8,75     | 10,75                         | 11       |

4 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20) à la note de synthèse.

2<sup>ème</sup> épreuve : Note de synthèse et de propositions portant sur un sujet technique (5 options)

|              | <b>OPTION AMENAGEMENT DES TERRITOIRES, DEPLACEMENTS ET URBANISME (coef. 5)</b> |                 |                         |                 |
|--------------|--|-----------------|-------------------------|-----------------|
|              | <b>CONCOURS EXTERNE</b>  |                 | <b>CONCOURS INTERNE</b> |                 |
|              | <b>Admissibles</b>   | <b>Lauréats</b> | <b>Admissibles</b>      | <b>Lauréats</b> |
| Moyenne      | 11,50  | 11,60           | 12,79                   | 12,50           |
| Note maximum | 13,50  | 13,50           | 16                      | 16              |
| Note minimum | 8,50   | 8,50            | 9,50                    | 9,50            |

Aucun candidat au concours externe ni au concours interne n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20) à l'épreuve d'aménagement des territoires, déplacements et urbanisme.

|              | <b>OPTION CONSTRUCTIONS PUBLIQUES, GESTION IMMOBILIERE, ENERGIE (coef. 5)</b> |                 |                         |                 |
|--------------|---|-----------------|-------------------------|-----------------|
|              | <b>CONCOURS EXTERNE</b>   |                 | <b>CONCOURS INTERNE</b> |                 |
|              | <b>Admissibles</b>  | <b>Lauréats</b> | <b>Admissibles</b>      | <b>Lauréats</b> |
| Moyenne      | 13,46   | 13,75           | 12,38                   | 10,75           |
| Note maximum | 14,75   | 14,75           | 14                      | 10,75           |
| Note minimum | 11,50   | 12,50           | 10,75                   | 10,75           |

1 candidat au concours interne a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20) à l'épreuve de constructions publiques, gestion immobilière, énergie.

|              | <b>OPTION INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE (coef. 5)</b> |                 |                         |                 |
|--------------|---|-----------------|-------------------------|-----------------|
|              | <b>CONCOURS EXTERNE</b>                             |                 | <b>CONCOURS INTERNE</b> |                 |
|              | <b>Admissibles</b>                                  | <b>Lauréats</b> | <b>Admissibles</b>      | <b>Lauréats</b> |
| Moyenne      | 11,18   | 10,83           | 13,08                   | 13,88           |
| Note maximum | 13,50   | 13,25           | 15                      | 15              |
| Note minimum | 8,75  | 8,75            | 10,75                   | 13              |

1 candidat au concours externe a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20) à l'épreuve d'ingénierie environnementale.

|              | OPTION RESEAUX TECHNIQUES URBAINS ET INFRASTRUCTURES ROUTIERES (coef. 5) |          |                  |          |
|--------------|--|----------|------------------|----------|
|              | CONCOURS EXTERNE   |          | CONCOURS INTERNE |          |
|              | Admissibles  | Lauréats | Admissibles      | Lauréats |
| Moyenne      | 11,30  | 12,75    | 14,38            | 15,75    |
| Note maximum | 13,50  | 13,50    | 15,75            | 15,75    |
| Note minimum | 9,75   | 12       | 13               | 15,75    |

1 candidat au concours interne a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20) à l'épreuve de réseaux techniques urbains et infrastructures routières.

|              | OPTION RESEAUX SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (coef. 5) |          |                  |          |
|--------------|---|----------|------------------|----------|
|              | CONCOURS EXTERNE  |          | CONCOURS INTERNE |          |
|              | Admissibles   | Lauréats | Admissibles      | Lauréats |
| Moyenne      | 12,13   | 12,75    | 13,06            |          |
| Note maximum | 12,75   | 12,75    | 14,50            |          |
| Note minimum | 11,50   | 12,75    | 11,75            |          |

Aucun candidat au concours externe ni au concours interne n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20) à l'épreuve de réseaux systèmes d'information et de communication.

3<sup>ème</sup> épreuve : Composition portant sur une question de la société contemporaine

|              | COMPOSITION SOCIETE CONTEMPORAINE (coef. 3) |          |                  |          |
|--------------|---|----------|------------------|----------|
|              | CONCOURS EXTERNE                            |          | CONCOURS INTERNE |          |
|              | Admissibles                                 | Lauréats | Admissibles      | Lauréats |
| Moyenne      | 10,76                                       | 11,18    | 11,59            | 12,21    |
| Note maximum | 14  | 14       | 16               | 16       |
| Note minimum | 8   | 8,50     | 8                | 9,50     |

6 candidats au concours externe et 3 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20) à la composition.

### Seuils d'admissibilité 2024

**124,25 points** soit une moyenne de **10,35/20** pour le concours externe  
**Soit 32 candidats admissibles**

**149,25 points** soit une moyenne de **11,48/20** pour le concours interne  
**Soit 32 candidats admissibles**

## **Epreuves d'admission**

### **Répartition des candidats admissibles selon leurs choix de langues**

Choix possibles pour les épreuves de langues :  
*Allemand, anglais, arabe moderne, espagnol ou italien*

- **CONCOURS EXTERNE**

Epreuve orale obligatoire de langue vivante étrangère

Parmi les candidats au concours externe, 25 candidats ont choisi l'anglais, 1 a choisi l'allemand, 1 a choisi l'arabe moderne et 4 ont choisi l'espagnol.

**1 candidat admissible au concours externe n'a pas participé aux épreuves orales d'admission**

- **CONCOURS INTERNE**

Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

Si les candidats du concours interne ont majoritairement choisi l'anglais (16 candidats), 1 candidat a choisi l'allemand et 1 candidat a choisi l'espagnol.

**1 candidat admissible au concours interne n'a pas participé aux épreuves orales d'admission**

### **Répartition des lauréats selon leurs choix de langues**

- **CONCOURS EXTERNE**

Epreuve orale obligatoire de langue vivante étrangère

Les lauréats ont majoritairement choisi l'anglais (16 candidats). Les 2 autres lauréats ont choisi l'espagnol.

- **CONCOURS INTERNE**

Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

7 lauréats ont choisi l'anglais et 1 lauréat a choisi l'espagnol.

## Notes par épreuves

| <b>1<sup>ère</sup> EPREUVE D'ADMISSION : ENTRETIEN AVEC LE JURY</b><br>(coef. 5) |                    |                 |                         |                 |
|--|--------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|
| <b>CONCOURS EXTERNE</b>  |                    |                 | <b>CONCOURS INTERNE</b> |                 |
|  | <b>Admissibles</b> | <b>Lauréats</b> | <b>Admissibles</b>      | <b>Lauréats</b> |
| Moyenne  | 12,10              | 14,44           | 10,77                   | 14,75           |

3 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20) à l'épreuve d'entretien avec le jury.

| <b>2<sup>ème</sup> EPREUVE D'ADMISSION : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE COLLECTIVE</b><br>(coef. 2) |                    |                 |                         |                 |
|--|--------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|
| <b>CONCOURS EXTERNE</b>  |                    |                 | <b>CONCOURS INTERNE</b> |                 |
|  | <b>Admissibles</b> | <b>Lauréats</b> | <b>Admissibles</b>      | <b>Lauréats</b> |
| Moyenne  | 11,29              | 13,50           | 10,23                   | 14,08           |

2 candidats au concours externe et 2 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20) à l'épreuve de mise en situation professionnelle collective.

| <b>3<sup>ème</sup> EPREUVE D'ADMISSION : EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE</b><br>(coef. 1) |                    |                 |   |                 |
|---|--------------------|-----------------|---|-----------------|
| <b>CONCOURS EXTERNE</b><br><i>Epreuve obligatoire</i>   |                    |                 | <b>CONCOURS INTERNE</b><br><i>Epreuve facultative</i> |                 |
|   | <b>Admissibles</b> | <b>Lauréats</b> | <b>Admissibles</b>                                    | <b>Lauréats</b> |
| Moyenne   | 13,45              | 13,61           | 12,81   | 12,75           |

Aucun candidat au concours externe n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20) à l'épreuve de langue vivante étrangère.

## Notes moyennes par type de langues

- **CONCOURS EXTERNE** – *épreuve obligatoire*

| <b>EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE</b> |                    |                 |
|--|--------------------|-----------------|
|  | <b>Admissibles</b> | <b>Lauréats</b> |
| Allemand                                   | 11                 |                 |
| Anglais                                    | 13,02              | 13,22           |
| Arabe moderne                              | 17                 |                 |
| Espagnol                                   | 15,88              | 16,75           |

- **CONCOURS INTERNE** – *épreuve facultative*

|          | EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE |          |
|----------|-------------------------------------|----------|
|          | Admissibles                         | Lauréats |
| Allemand | 14                                  |          |
| Anglais  | 12,72                               | 12,71    |
| Espagnol | 13                                  | 13       |

### **Seuils d'admission 2024**

**234,50 points** soit une moyenne de **11,73/20** pour le **concours externe**  
**Soit 18 candidats admis**

**249 points** soit une moyenne de **12,45/20** pour le **concours interne**  
**Soit 12 candidats admis**

*Les opérations des concours et des examens professionnels du CNFPT sont certifiées ISO 9001. Cette démarche qualité vise à s'engager dans une amélioration continue de nos process au travers notamment d'une écoute attentive de nos usagers et partenaires.*



Elaboration et organisation des concours et examens professionnels

pour le recrutement des cadres de direction de la fonction publique territoriale



**Certification ISO 9001/2015**  
**Élaboration et organisation**  
**des concours et examens pour le recrutement**  
**des cadres A+ de la fonction publique territoriale**

Centre National de la Fonction Publique Territoriale  
80, rue de Reuilly - CS 41232 - 75578 Paris cedex 12  
Tél. : 01 55 27 44 00 - [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)



@CNFPT



@CentreNationalDeLaFonctionPubliqueTerritoriale



@leCNFPT

